

La Tuque, le 9 septembre 2018

Madame Lise Fréchette

Présidente

Comité des marguilliers de la paroisse Saint-Martin-de-Tours

Voici le texte intégral duquel s'est inspirée la présentation faite aux paroissiens de Saint-Martin-de-Tours le 9 septembre 2018 et qui est remis aujourd'hui à la présidente du Conseil des Marguilliers de la paroisse Saint-Martin-De-Tours pour fins de revue et d'analyse.

Ce document représente le fruit de la réflexion qui a été amorcée il y a quelques mois par sept personnes regroupées dans le cadre d'un « comité citoyen », sept citoyens bénévoles fermement engagés à conserver l'église Saint-Zéphirin à long terme, pour **les 50 prochaines années**.

Aujourd'hui, nous ne sommes évidemment pas en mesure de vous présenter un projet intelligent, parfaitement structuré car, vous le comprendrez bien, la période allouée pour y arriver, compte tenu de notre objectif ambitieux, était définitivement trop courte. Mais, si l'intention derrière les deux rencontres que la Fabrique a initiées et tenues les **15 avril et 29 avril** derniers était de stimuler la réflexion, de provoquer des réactions de la part des paroissiens, d'inspirer un mouvement positif pour la sauvegarde éventuelle de notre église et bien nous devons en convenir, l'objectif est parfaitement atteint, bravo! Nous sommes là!

Nous souhaitons donc, comme groupe de citoyens engagés, considérer l'opportunité qui nous est offerte actuellement comme une occasion unique de convertir une problématique qui peut sembler aujourd'hui presque insoluble **en un nouvel élan** qui pourrait éventuellement mobiliser davantage que les 300 ou 400 paroissiens qui fréquentent assidument l'église pour leur pratique religieuse. Mais il faudra du temps, il faut d'abord faire nos devoirs et surtout il ne faut brusquer personne. Selon nous, nous aurons besoin tous ensemble de quelques années pour y arriver...mais pour une longévité projetée d'au moins 50 ans, ça en vaut le coup, n'est-ce pas?

1. Le contexte

- À l'échelle du Québec, les églises sont en danger compte tenu de la diminution de la fréquentation de leur clientèle traditionnelle. Saint-Zéphirin ne fait pas exception.
- Mais Saint-Zéphirin n'est pas une église comme tant d'autres. **Elle sera bientôt la seule à La Tuque!** Il ne faut donc pas croire qu'elle doive elle aussi passer aux statistiques des églises condamnées à disparaître comme tant d'autres au Québec.
- L'église Saint-Zéphirin a été citée **par Ville de La Tuque comme Immeuble Patrimonial** en avril 2010. Saint-Zéphirin, c'est un véritable joyau, presque une cathédrale. Des vitraux; des marbres; un orgue Casavant d'une valeur de plus de 1, 5M; un lieu de culte encore fréquenté qui mérite toute notre considération. C'est un bien collectif d'une très grande valeur!
- La réalité qui nous interpelle aujourd'hui n'est pas un fait nouveau. C'est un processus qui a débuté il y a plusieurs années déjà. Lorsque sollicitée, la population a bien répondu.

- Le défi à relever demeure énorme : non seulement faut-il conserver le bâtiment intact, mais il faut redéfinir son utilisation; identifier de nouveaux besoins; trouver de nouveaux débouchés; offrir de nouvelles solutions.
- Actuellement, les 300 ou 400 paroissiens, dont environ 50% sont ici représentés ce soir sont chapeautés par une paroisse, Saint-Martin-de-Tours, laquelle est dirigée par une Fabrique dont les marguilliers, tous bénévoles et fortement engagés, ont tenté seuls jusqu'ici de sauver la mise. Mais face aux conclusions que nous venons tous de tirer aujourd'hui, il faut désormais convenir que l'heure est venue **de redéfinir les enjeux à travers de nouveaux paramètres**. Il faut passer d'une recherche de solution paroissienne à une recherche de solution citoyenne.

2. Notre but

Notre seul but c'est de trouver et de mettre en œuvre les meilleurs moyens de conserver cet **Immeuble Patrimonial LaTuquois en excellente condition pour les 50 prochaines années**, et ce en le rendant **encore plus vivant**.

Son utilisation devra donc être entièrement repensée pour répondre adéquatement aux besoins présents et aux besoins futurs de ses clientèles.

Idéalement il devrait d'abord demeurer **au service des paroissiens actuels** et éventuellement être au service de **tous les citoyens de La Tuque et de son agglomération**, quelles que soient leurs allégeances politiques, leurs croyances religieuses, leur origine ethnique et leur culture.

3. Les modalités de réalisation de la démarche citoyenne

Nous proposons donc de mettre sur pieds « un comité mixte temporaire », formé des membres de notre groupe de réflexion et des marguilliers, **idéalement 6 ou 7 personnes**, lesquelles auraient comme responsabilité de définir à court terme le cadre général de la démarche à suivre, notamment :

- a) *Confirmer les objectifs de la démarche;*
- b) *Décider de la composition d'un comité de coordination de la démarche citoyenne;*
- c) *Définir le rôle et les responsabilités de chacun;*
- d) *Fixer les objectifs et les délais.*

Ce **comité de coordination** assurera la réalisation des travaux nécessaires afin de trouver et de mettre en œuvre les meilleurs moyens de conserver à long terme cet **Immeuble Patrimonial de grande valeur**.

À première vue, une telle démarche pourrait s'étendre sur 2 ou 3 années.

À partir d'aujourd'hui même, l'église Saint-Zéphirin, Immeuble Patrimonial de la Ville de La Tuque, doit être considérée comme un Monument Public dont la propriété et la gestion sera éventuellement confié à un organisme approprié, avec une vocation élargie profitant davantage aux 15 000 citoyens de La Tuque et de son agglomération, La Bostonnais, Lac-Édouard, Wémotachi, Manawan, Obedjiwan, en bénéficiant éventuellement du soutien d'une population élargie, donc à sa pleine mesure!

Quels seront les projets viables que nous aurons à offrir à cette population pour arriver à mobiliser suffisamment de citoyens pour en assurer la survie à long terme? Il faudra des idées, mais aussi des volontaires, des bénévoles, des gens mobilisés...pour les réaliser...que ça devienne l'affaire de tous!

4. Entre temps :

Entre temps, nous proposons que la Fabrique demeure la seule propriétaire de l'église et ce jusqu'à la création d'une société juridique nouvelle et appropriée dont la mission spécifique demeure à définir pour l'instant.

Pendant cette période de transition, la Fabrique devra donc maintenir l'Immeuble Patrimonial LaTuquois dans un état d'intégrité souhaitable :

- a) Conséquemment nous recommandons déjà au futur comité mixte temporaire de statuer afin qu'une évaluation physique des lieux soit complétée rapidement et que les sommes requises pour répondre aux besoins urgents de l'immeuble soient immédiatement libérés et que les travaux jugés nécessaires soient engagés sans plus de délais.
- b) De plus, comme l'avenir à long terme de l'immeuble est tributaire des soins qui seront prodigués au cours des prochaines années, il nous apparaît juste et raisonnable que toutes les décisions touchant la gestion de l'immeuble, ses restaurations, son entretien, soient désormais communiquées avec diligence à tous les membres du comité mixte temporaire.

Notre orientation a le mérite d'avoir été mûrement réfléchié et nous espérons qu'elle saura rallier d'abord les marguilliers de Saint-Martin-De-Tours et l'ensemble de ses paroissiens, puis, au fil des prochaines années, un très grand nombre des citoyens de La Tuque et de ses environs.

Amicalement vôtres,

Monsieur Jacques Hamel

Monsieur Claude Jacob

Monsieur Pierre Lebeuf

Monsieur Paul Naud

Monsieur François Paré

Monsieur Jacques Paré

Monsieur Réjean Pinel

